

Toulouse, le 03 novembre 2011

## **GT réforme des régimes indemnitaires des ICNA, IESSA, TSEEAC et IEEAC : déjà en panne !**

Le 2 novembre, Olivier Chansou (SG/SDP) a présidé la 1ère réunion du GT « réforme indemnitaire des corps techniques ».

Le SNICAC-FO était représenté par O. Richard.

Le mandat de ce GT avait été validé en CTP DGAC. L'administration souhaite réformer les systèmes de primes des 4 corps techniques afin de les rendre compatibles avec la PFR (prime de fonctions et de résultats) qui va s'appliquer à tous les corps administratifs de la Fonction publique.

Tous les syndicats ont rapidement demandé que soient traités en priorité :

- le rattrapage du gel des primes depuis début 2010.
- la mise au point d'un nouveau mécanisme d'indexation des primes (sur l'évolution du trafic par exemple).

En effet, en 2010, sous la pression de la Cour des Comptes, la DGAC a dû publier au JO les textes indemnitaires en supprimant l'indexation basée sur l'indice des prix qui était illégale.

Toutes les primes sont donc gelées depuis janvier 2010.

O. Chansou a indiqué qu'il n'avait pas mandat pour discuter du rattrapage des primes dans le cadre de ce GT. Et la discussion s'est alors bloquée. Certains syndicats (UNSA et SNCTA) ont même claqué la porte.

Le SNICAC-FO a indiqué que :

- il n'était pas réaliste d'envisager un nouveau système pour début 2012 à coût constant.
- il faudrait plutôt mettre en œuvre ce nouveau régime dans le cadre du prochain protocole à partir de 2013. L'année 2012 peut être consacrée à l'étude d'un nouveau régime.
- Il serait très vigilant sur la possibilité d'utiliser le nouveau système pour individualiser le montant des primes servies aux agents.

O. Chansou va maintenant rendre compte au DG et demander des instructions pour la suite !